

Réf: Dossier 311722

Avis de constitution

SOCIETE « JOUR DE PERFORMANCES » en abrégé « JDP »

Siège ABIDJAN-COCODY RIVIERA PALMERAIE, CITE  
SIPIM 3 EN FACE DE LA PHARMACIE MARTHE ROBIN, LOT  
334, 08 BP 1423 ABJ 01, Lot 334, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOUR DE PERFORMANCES » en  
abrégé « JDP »

Objet : - CONSULTING ;

- DEVELOPPEMENT COMMERCIAL &  
PROFESSIONNEL;

- RECRUTEMENT ET DEVELOPPEMENT;

- ETUDE DE MARCHE;

- STRUCTURATION DE PROJET;

- INNOVATION ET ACTIVATION DE PRODUIT;

- MARKETING DIRECT;

- STRATEGIE DE DISTRIBUTION;

- RECHERCHE DE CROISSANCE EXTERNE;

- INTERMEDIATION & RECHERCHE DE  
PARTENAIRES;

- IMPORT-EXPORT ;

- PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY RIVIERA PALMERAIE, CITE SIPIM 3 EN FACE DE LA PHARMACIE MARTHE ROBIN, LOT 334, 08 BP 1423 ABJ 01, Lot 334, Ilot 00

Dirigeant(s) M BALOU JOACHIM JOSEPH ROLAND  
(COGÉRANT), M KOUAKOUSSUI KONAN BERNARD  
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02508 du 24/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30488/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

